

Vers une communauté de communes renforcée

Le conseil de l'intercommunalité du Val d'Issole s'est réuni à Forcalqueiret, lundi. L'occasion de valider deux budgets, ainsi que la fiscalité locale

Le conseil communautaire du Val d'Issole, tenu lundi, a notamment permis de valider le budget principal de 2015, dans un contexte de crise où économies et efforts des collectivités locales deviennent primordiaux.

Après une période électorale dense (lire ci-dessous), les élus de la communauté de communes ont délibéré sur un ordre du jour chargé.

Il était question du taux de la fiscalité directe intercommunale, du budget principal de l'année à venir et du budget annexe d'assainissement non collectif 2015.

Les nouveaux enjeux des PLU

Jean-Pierre Morin, le président, a proposé de « faire évoluer la fiscalité future intercommunale et de fixer les taux des taxes directes. »

Il a ainsi été convenu de ces taux : taxe d'habitation (0,983 %), taxe sur le foncier bâti (0,846 %), taxe sur le foncier non bâti (3,92 %) et la cotisation foncière des entreprises (1,90 %). Le produit attendu pour l'année, selon les bases prévisionnelles fournies par la direction départementale des Finances publiques s'élèverait à 633843 euros.

Faisant suite à la réunion du 17 mars, il a été décidé d'attribuer 5394927 euros à



Les élus de la communauté de communes sont revenus sur les orientations budgétaires tracées le 17 mars dernier lors de la précédente séance. (Photo Frank Muller)

la section fonctionnement et de destiner 764127 euros aux investissements.

Jean-Pierre Morin, également maire de Sainte-Anastasia, a rappelé que « dans les années à venir, la plupart des communes passeront d'un plan d'occupation des sols à un plan local d'urbanisme, engendrant de nouveaux enjeux et garanties. Le patrimoine doit être préservé, notamment les terres. Face à l'incertitude des PLU, nous sommes contraints de prévoir des som-

mes d'investissement supérieures. »

Derrière Mazaugues contre la carrière

Les dépenses d'exploitation cumulées concernant le budget annexe d'assainissement non collectif s'établissent à 127647 euros.

Durant la séance, il a par ailleurs été fait état des récapitulatifs de projets envisagés et provisionnés.

« Ces derniers ont certainement été retardés par l'échec

de la communauté d'agglomération qui a eu lieu en fin de mandat dernier, a analysé le président. Une étude mandatée devrait déterminer, l'an prochain, notre capacité à concrétiser nos ambitions dans le cadre d'une communauté de communes renforcée vue que la communauté d'agglomération est retardée. Et d'insister : Il faut rester cohérent, les investissements ont un coût. Ce n'est pas un budget facile. Depuis le début, on a dû étaler dans le temps nos en-

treprises pour tendre à l'équilibre. »

Il a par ailleurs été fait état du projet de carrière à Mazaugues. « C'est une presque bonne nouvelle d'attendre les résultats prochains du tribunal administratif de Toulon qui avait donné partiellement raison aux militants contre le carrier, a conclu Jean-Pierre Morin. J'imagine que l'on peut faire preuve d'une véritable unanimité en soutien à la commune. On peut peser. »

CH. CH

Retour amer sur l'entre-deux tours des départementales

Au lendemain de la défaite d'André Guiol, maire de Néoules et précédent président de la communauté de communes du Val d'Issole, la séance ne pouvait faire l'impasse sur quelques âpres échanges.

Jean-Pierre Morin, qui succède à la tâche, tenait à « remercier ceux qui se sont engagés dans la compétition tendue de ces élections. Ceux qui ont remporté la victoire ne sont pas là, mais les verra-t-on un jour ? » Tentant de calmer le jeu, il a déclaré :

« Les perdants ont fait une très bonne campagne. Notre communauté de communes a toujours maintenu une réelle confiance entre nous. Ainsi, aussi pénible que cela puisse être pour certains, nous allons continuer à travailler ensemble. » Laisant la parole à André Guiol qui n'a pas caché quelques regrets

quant à « la perte par la communauté de communes d'un conseiller départemental en son sein. Condamnant sans détour la tempête du ni-ni, et pire : le silence, indécodable. La gauche a été battue par des gens qui défendent d'autres valeurs, et qui sont, par ailleurs, absents du paysage local. Le résultat d'une faute morale collective. Sans animosité ni aigreur, a-t-il insisté, ce n'est pas moi qui aie perdu mais le territoire. » L'homme a été ovationné par les quelques spectateurs présents. Michel Gros, maire de la Roque-brussane, lui a apporté son soutien : « On a tous perdu, notre territoire va être à la peine. » Le point de vue de Lionel Mazzochi, 1^{er} adjoint au maire de Garéoult qu'il représentait hier, diffère : « Il faut accepter les règles des urnes et

l'expression démocratique, a-t-il enchaîné. Un élu qui échoue, plutôt que de trouver un bouc émissaire, doit réfléchir au pourquoi de sa défaite. » A rappeler que durant l'entre-deux tours, les maires de droite du canton avaient opté pour le « ni-ni », alors que le président du conseil général, Horace Lanfranchi, soutenait ouvertement le candidat de gauche, contre la consigne nationale de l'UMP.

Alain Montier, suppléant de Philippe Drouhot – candidat de la droite – a reconnu que « le report des voix a mieux marché de la gauche vers la droite, à l'exemple de Brignoles. » La tête de liste éliminée au 1^{er} tour d'un faible écart a d'ailleurs lancé à son adversaire : « Si André Guiol avait besoin des voix de mes électeurs, il fallait les demander. »



Séance d'explications à la suite des départementales

(Photo Frank Muller)

Le collectif brignolais Affront national se félicite de la défaite de Laurent Lopez

« Le collectif de citoyens Brignolais "Affront national" qui lutte contre l'abstention et la banalisation des idées du FN est satisfait du réflexe citoyen qui a permis la défaite des candidats du parti d'extrême droite dans le canton de Brignoles. Le collectif sera vigilant sur les engagements des nouveaux élus. Il poursuivra son action pour que les idées xénophobes du FN qui ne cherche qu'à diviser et à désigner des boucs émissaires cessent d'emboîter* nos esprits. »

* Pour les nouveaux arrivants : emboîter signifie polluer, empoisonner, empestier, salir. »

Lecoinnet et Bourlin s'investissent à Saint-Maximin

Ragaillard par sa victoire, Sébastien Bourlin (UDI-UMP) n'a pas épargné, dès l'annonce officielle des résultats, son adversaire FN, Jean-Philippe Lecoignet.

Après une poignée de mains somme toute fair-play, les deux hommes ont tout de même fini par hausser le ton devant une assemblée abasourdie.

Le candidat de l'extrême droite s'indignant publiquement d'être mis au ban de la République par son rival qui persiste et signe droit dans les yeux : « Ne prononcez plus jamais le mot de République après vous être permis d'insulter les 19 maires du canton que je représente, désormais, de "Ripouxbliciens". Quel manque de respect, vous avez blessé trop de gens. C'était une erreur de ne pas combattre en face le FN, aujourd'hui c'est terminé. » Jean-Philippe Lecoignet a d'ores et déjà prévenu : il ne compte pas en rester là.